

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,

COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié les Mardis, Jendis et Samedis, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 234.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 9 JUILLET 1829.

Vol. II.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les Mardis, Jendis et Samedis, du 15 Juin au 15 Octobre, et ensuite elle paraît journalièrement pendant le reste de l'année.—Le prix de l'abonnement est d'un PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semaine d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

POUR BORDEAUX.
Le fin voilier trois mats LA SEINE, capit. Tyson, doublé et chevillé en cuivre, pour le port, vers le 25 du courant prochain. Pour le fret de 200 balles, on passage, passé tant des emménagements vastes et des plus commodes, s'adresser au capit. à bord, vis-à-vis la rue St. Philippe, ou chez D. G. BORDUZAT & Co. No. 108, rue Royale.

PASSAGE POUR FRANCE.
Le navire de première classe doublé en cuivre JOHN HALE, partira pour le Havre le 3 Juin, et peut convenablement loger 50 ou 60 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capit. à bord, vis-à-vis la rue St. Louis, ou à M. NOTTEY & Co. No. 28 mai.

POUR BORDEAUX.
Le beau brick fin voilier WILLIAM, capit. Gray, a besoin de 50 ou 60 balles de coton, pour son chargement. Il peut loger six passagers. S'adresser à JOHN P. PAYSON, Rue Conti, No. 25.

POUR MARSEILLE.
Le navire fin voilier COHOLANUS, capit. Gray, partira sous peu. Pour fret de 100 balles de coton, ou pour passagers, s'adresser à TH. NICOLET & Co. [2 mai].

A LOUER.
Pour une ou plusieurs années.—Une propriété située à environ une lieue en bas de la N. Orléans et même rive, mesurant un arpent de face au fleuve sur la profondeur d'un quart de lieue. S'adresser à Mr. Charles Holoy, à la boutique de l'Association Consolidee, rue Foulouze, No. 52, entre les rues de Chartres et Royale.

CAFE' DE PROCTOR.
Au coin des rues de Chartres et Jefferson. FRIEDERICK PROCTOR, pénétré de reconnaissance pour la protection que lui ont accordée le public et les créanciers, a l'honneur de former qu'il vient de vendre le café et le vin qu'il vendait par feu M. Wilson ; et comme ses vins et ses liqueurs sont avertis d'avoir toutes sortes d'attentions pour les habitans, il espère que l'on continuera à cette maison les mêmes encouragements qu'elle a toujours eus depuis qu'elle est établie.

On désire trouver à louer une jeune personne, sachant bien la ville et capable de pouvoir aller vendre par les rues. La même personne désire vendre, ou louer, un billard américain, avec tous ses accessoires. S'adresser chez M. Brossard, au coin des rues St. Philippe et de Dauphine, au-dessus de l'Institut de M. Pichon.

Les sous-signés reçoivent par le navire Sime, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivans qu'ils vendront à des prix modérés :
Sanguines de premier choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes médicinales.
Poix d'Inde.
Néroline, &c.
26 mai. FORESTIER & Co.

Glaces et Sorbets.
AVIS.—Au Café Louisianais, encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, on servira, à commencer de Dimanche prochain, 7 courant, des Glaces et Sorbets (de différentes qualités, et faits avec le plus grand soin) dans la salle haute, dont l'entrée, indépendante de celle du café, est à côté de la salle de billard. Les personnes qui désireront des cabinets séparés, en trouveront de fort élégants et ornés avec goût. La table d'hôte établie dans cette maison continuera, comme par le passé, à être servie à trois heures précises, indépendamment des services particuliers qui se font dans les cabinets (en haut et en bas) pour les personnes qui s'y tiennent. L'expérience qu'on a pu faire de la manière dont on est traité dans cette maison en tout, est sans contredit la meilleure recommandation. Ceux qui la dirigent s'efforceront toujours de maintenir la réputation qu'elle a acquise en satisfaisant le public et les personnes qui la fréquentent.

BEURRE & GRAISSE.—33 requins de Boue dit Goshen, première qualité, arrivés par le navire Illinois, et 60 barils graisse, à vendre par E. LANE & Co. No. 14, rue de la Nlle-Lévee.

AVIS.—Le sousigné offre à vendre 25 petits barils d'olives fraîches, reçus par les derniers arrivages de la Havane. Aussi—2000 livres Tabac de la Havane. ANTONIO DORDAL.

100 PORC, GRAISS & JAMBON.
100 ditto Prime do. do. 300 barils Graisse, 25 boucans Jambon, dernièrement reçus et à vendre par C. D. JORDAN. 11 mai.

AVIS.—Les créanciers de P. A. AUBERT, sont invités de remettre au sousigné, avant la fin de ce mois, la note par écrit du montant de leurs créances, soit par comptes ou par billets, afin d'être portés sur le tableau de répartition qui sera remis en cour immédiatement après cette époque. Ces renseignements sont indispensables à l'avocat qui va continuer cette affaire, en remplacement de Mr. Traub, décédé, qui en était chargé auparavant. V. ROUBAGE, Syndic. 20 juin.

A VENDRE.
UNE jolie Nègresse créole âgée de 20 ans, sachant très bien coudre, faire une cuisine bourgeoise, bonne marchande, parlant un peu l'anglais, bon sujet, parvenue de toutes maladies &c. Vendue pour cause de départ. Prix \$600 moitié comptant, moitié à trois mois en billets à satisfaction et hypothèque. S'adresser au bureau de ce journal. 23 juin.

CHATEAUX DE GOUT, ET DE CANTON.
NICHOLS & KEELER, No. 85, rue de Chartres, ont reçu par le navire France plusieurs caisses de CHATEAUX de Gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai.

MARQUE AUX—30 barils No. 3, reçus par le goéel Plymouth York, à vendre par W. G. HEWES.

ARROU ROOT & CASSE.
ARROU Root & Casse de St-Domingue en déballage, venant de la goélette Franklin des Cayes, à vendre par D. S. BORDUZAT. 15 juin. 108 Rue Royale.

CAFFÉ.
200 sacs Caffé de la Havane, 1ère qualité à vendre par HOWERS, OSBORN & Co. 8 mai.

ANNONCEMENT des navires Kentucky et Azela, venant de New-York et à vendre par les sousignés.
100 barils et deux de 3 à 201.
134 cloix sans tête de 6 à 134.
30 do. cloix à boucans.
5 barils esprit de térébenthine.
39 balles étoupes.
19 soufflets de forge.
3 caisses javane rhizome.
1 douglaïs, vernis de copal et vernis pour vitres.
23 barils étoupes.
19 anches de 90 à 300 livres.
De plus—En débarquement du navire Jane, venant de New-York.
80 pièces toile d'emballage.
12 caisses shells d'Angola.
4 barils bonnets écossais.
2 caisses mouchoirs madras noirs.
1 do. beaux gongans.
2 balles cotonnade bleue.
1 do. toile bleue, &c.
KENNEDY & DECHAMP, Rue Foulouze, No. 50. 27 juin.

AVIS AU PUBLIC.
Le sousigné ayant égaré une reconnaissance que lui avait fait Mr. Bartholomy Baras, le 4 février 1828, pour une somme qu'il a n'us en dépôt entre ses mains, déposé comme suit, 13 doubloons, 4 demi-ditto, 12 quart-ditto, et 80 piastres en argent, il prévient le public qu'elle ne doit être considérée comme nulle et d'aucune valeur, attendu qu'il en a donné avis audit Mr. Baras. 24 juin. (Signé) JOSEPH PORTALIS.

NOUVEAU—260 balles Foin du Nord de première qualité, reçues par le paquebot Kentucky, et à vendre par FOSTER & HUTTON. 27 juin.

BLANC DE CERISE.
200 Barils Blanc de Cerise pour broyé à l'huile, en débarquement du brick Swan, venant de Philadelphie et à vendre par S. P. MORGAN & Co. 27 juin.

FROMAGE & BEURRE de Goshen, 1^{er} qu'on par le Kentucky, venant de New-York et à vendre par J. PREAU & Co. 27 juin.

RUÉ ET GENÈVE DU NORD.
50 Barils Rum, 10 barils Genève, 5 barils Eau-de-Vie de même, éprouve, en débarquement du navire Azela, à vendre par J. PREAU & Co. 27 juin.

CHEMISES DE COTON.—Une caisse contenant 24 douz. Chemises de coton communs et pour grandes tailles. A vendre par JOHN P. PAYSON. 27 juin.

CAFFÉ.—640 sacs Caffé de la Havane, à vendre par A. HODGE JR. [27 juin].

MARCHANDISES SECHES, POUR LA SAISON.
Le sousigné offre à vendre, en débarquement du brick Peruvian de New-York :
1 caisse Crêpe nankin noir.
1 do. toile d'Irlande par demi-pièces.
1 do. chales de crêpe damassés à figures.
1 do. argentines (article nouveau).
2 do. linon fin à moustiquières.
3 do. brin français à moustiquières.
1 do. dentelle de fil.
1 do. toile de batiste supérieure.—Et en magasin, d'anciennes importations :
5 caisses coutil brun.
2 do. léontins.
3 do. Pantalons.
2 do. arceaux pour violon.
1 do. éventails imitation d'écaillé.
8 balles indiennes françaises.
1 do. parapluies de.
1 caisse mouchoirs de gaze, &c.
E. SOBBE, No. 118, rue Royale. 27 juin.

Café de la Réunion.
RESTAURANT & BILLARD.
Le sousigné ayant cessé d'ouvrir cet établissement après le premier jour qu'il a reçu une société respectable de Dames et Messieurs, il annonce au public qu'il en fera la nouvelle ouverture Jeudi prochain, et qu'on n'y recevra que des personnes blanches et descentes ; il ose espérer que les soins qu'il a mis pour recevoir dignement les personnes qui honoreront de leur présence, lui mériteront l'encouragement public. On y trouvera toute espèce de rafraichissemens et des mets choisis, qu'on servira à la demande des personnes, le prix desquels seront basés sur ceux de la ville.
Nota.—On tiendra disponible une jolie embarcation pour ramener en ville ceux qui resteraient tard au lac, ou qui n'auraient point d'autre occasion. 4 juillet. USIGNAN.

RECOMPENSE.
A quiconque mènera à la Geole de Police le nègre Sanon, appartenant à Mde. Veuve Chevalier de Morand ; ce nègre est âgé d'environ trente ans, sa taille est d'à-peu-près cinq pieds trois pouces français, il a de larges épaules et paraît très robuste. Il parle français et un peu l'anglais.
Les capitaines de navires à vapeur &c. sont prévus de ne pas le recevoir à leur bord sans peine d'être poursuivis suivant toute la rigueur des lois. 7 juillet.

CAFFÉ, SUCRE, TABAC, &c.—Les sousignés ont en magasin et offrent à vendre :
559 sacs Caffé de Cuba.
40 caisses Sucre blanc.
50 do. do. brun.
150 balles tabac Espagne.
100 jarres huile d'Espagne.
100 milliers de Cigarres de Flint et de Dos Amigos.
150 pièces Toile d'emballage.
20 rouleaux Corde d'emballage.
3 futailles Gaiac.
37 barils rouge venitien.
100 Espares de bois de lance.
10 futailles Verrerie assortie.
31 rames papier à lettres.
30 caisses Moutarde.

J. W. ZACHARY & Co.
Rue Royale, No. 85.

AVIS.—Un Monsieur avantageusement connu dans cette ville, et capable d'exercer son état, informe respectueusement le public qu'il enseigne les Mathématiques, la Géographie, la Navigation, et les langues Espagnole, Française et Anglaise. Une note adressée à C. B. L. et laissée au bureau de cette feuille obtiendra promptement réponse.
N. B. Il se chargera aussi de donner des leçons particulières dans les familles, les écoles, &c. 5 juin.

D. G. BORDUZAT & Co. offrent en vente à leur magasin rue Royale, No. 108, débarquement du navire Seine de Bordeaux.
Dix-huit barils de coton et des bas de coton pour modes, diverses qualités et couleurs.
Cinq rames en Leds de 5 points.
Papier à l'usage de six armes.
Fusils et pistolets à piston.
Florines et Sat. à couleurs assorties.
Eau de Vie Cognac 4ème preuve, en pipes et barils.
Vin rouge en barriques et caisses diverses qualités.
Tirois vin blanc de Barsac supérieure.
Bœufs et têtes vignaigre blanc. 1 juin.

A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL.
DES briques du Nord, pour carrelage. Ardoises anglaises à \$15 50 le carré tout posé. On prendra des marchandises ou commensales en entropé à un prix modéré, dans le magasin situé de l'autre côté du canal Marigny, deuxième étai à partir du fleuve, occupé par M. JOSEPH M. FERNANDEZ. 11 juin—6.

UNE personne capable d'enseigner le Français, l'Anglais, les Mathématiques, et aussi les langues mortes, si on le désire, offre de consacrer deux heures de son temps le matin, et au tant l'après midi, à l'éducation d'un ou plusieurs jeunes gens. Les conditions seront raisonnables. S'adresser à l'Éditeur de l'Abbeille. 5 juin—1.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, le 1er Juillet 1829.—Présent l'honorable James Pitot—Donna la cause de Tanneet et Gwynn Jane contre leurs créanciers.—Sur la motion de Mr. Deminié Segliers, avocat de Mr. Jean Soulé, le syndicat des créanciers desdits insolubles, et sur l'engagement et le dépôt fait au greffier, du tableau de distribution des fonds appartenants à cette masse, il est ordonné par la Cour que lesdits créanciers, ayant à déclarer, d'ici au 14 Juillet courant, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait point confirmé et homologué, les fonds, payés conformément à icelui et le syndicat déclaré de ses fonctions.
Je certifie ce que dessus,
2 juillet—3 THOMAS S. KENNEDY, Greffier.

RECOMPENSE.
EST parti marron de chez le sousigné le nègre nommé ALEXANDRE, âgé d'environ 18 à 20 ans, il est estropié de deux doigts d'une main. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le ramènera à son maître ou le logera dans une des geoles de cet Etat.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont avertis de ne pas recevoir à leur bord ledit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. Docteur FORTINEAU. 2 juillet—3 De la paroisse St. Charles.

LOTTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE Des Natchitoches, 2e. classe.
Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 11 Juillet.

PROSPECTUS.—		
1 lot de \$10,000	\$10,000	
1 " " 4,000	4,000	
1 " " 500	500	
1 " " 1,800	1,800	
1 " " 1,600	1,600	
1 " " 1,352	1,352	
6 " " 750	4,500	
6 " " 550	3,300	
6 " " 500	3,000	
156 " " 60	9,360	
780 " " 8	6,240	
7800 " " 4	31,200	

8,760 Lots \$77,952
15,500 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 : 9,6 avec deux et 7,80 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,500, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.
Pour déterminer les prix, les 30 numéros de puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue pour le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux ; et le billet qui aura les 1er, 2e, et 3e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.
Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 2 et 3	4,000
2, 3 et 4	2,500
3, 4 et 5	1,800
4, 5 et 6	1,600
5, 6 et 7	1,352

Les 5 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à \$750.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre se soit, auront droit à \$550.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à \$350.

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 5e et le 4, auront chacun droit à \$60.

Tous les autres billets, au nombre de 78, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à \$8.

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à \$4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.
Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 18.

Entiers \$4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur, rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St-Louis. 22 Juin.

AVIS.—Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de feu Arnold Dubourg, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées, à J. B. MAUREAU, curateur de la succession. 11 juin—3 J. B. MAUREAU.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir :
5 Douz. Pots confitures de Citrons.
5 do do do d'Oranges.
2 do do do d'Ananas.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cèdres.
1 do pots compote de Gouyave.
Gâche de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mûres.
BERNARD TURPIN. 10 juin. Encourageur des rues Orléans et Royale.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 18 Juin 1829.—Présent l'honorable James Pitot—Samuel Ricker contre ses créanciers et le créancier de Henry Stark & Co. La cession des biens du pétitionnaire étant acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et ce ux de Henry Stark & Co. Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers ait lieu au bureau de G. H. Stringer Esq. notaire public, le 20e. jour de Juillet prochain 1829, pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues ; et il est de plus décerné que George Strawbridge Esq. est nommé avocat pour représenter les créanciers absents. Je certifie ce qui précède. 20 juin. Thos. S. KENNEDY—Greffier.

AVIS.—Une personne possédant les langues Anglaise, Française et Espagnole, désirerait louer des loges dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

AVIS.—Les sousignés viennent de recevoir par le navire Kentucky, un joli assortiment de chaussures d'hommes et d'enfants de tout genre, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 18 juin. J. G. ARRAIZA & Co. A l'encourageur des rues Conti et D. 18 juin.

VENTE PAR LE MARSHAL.
R. Jacobs contre Deas, capt. du brick Andromach et propriétaire—P. Miller contre le même. Le vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Prévost, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Vendredi, le 24 de Juillet prochain, à midi, au café de la Bourse,
Le brick Andromach, maintenant mouillé dans le fleuve en face de la rue Bienville, avec ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans les affaires ci-dessus.
23 juin. F. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
W. T. Thompson vs. Robert Crockett. Le vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi, le 22 de Juillet prochain, à midi, au café d'Herault, un Nègre nommé Jacky, saisi dans l'affaire ci-dessus.
23 juin. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Le vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi, le 13 de Juillet prochain, à midi, au café d'Herault, un lot de Terre No. 10, dans l'île No. 2, faubourg Annonciation, mesurant 60 pieds de face sur la rue de la Nouvelle Lévee, et 120 pieds de profondeur, saisi à la poursuite de Samuel Herman et fils et William Moore.
18 juin. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Doct. Lacroix contre Rivière. Le vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mardi, le 14 de Juillet, à 4 heures, au principal, 1 sidewalk, 12 chaises, 1 table d'acajou, un grand miroir, chenets, pelle et pinces, 1 bureau, canapé, table, 2 harnois de cabriolet, saisis dans l'affaire ci-dessus.
2 juillet. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
Le vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente sur les lieux, rue Conti, entre Levée et Chartres, à 4 heures, Lundi le 13 de Juillet, 2 billards, et ses accessoires, comptoir, étagères, tables carrées en acajou, maps, secrétaires, jarres, glaces, environ 8 douz. de chaises, une grande quantité de tables à manger en acajou, et environ 10 glaces et quelques autres articles, etc., saisis à la poursuite de M. F. Maher, T. G. Chamberlain et Jules Leblanc.
2 juillet. L. DAUNOY—Marshal.

Le sousigné offre à vendre les articles suivants :
15 barils Langues de Morue.
25 do. Barons d'Écosse.
5 barils Citrons frais.
Salaisons assorties.
Sardines à l'huile et au beurre.
Confitures de la Havane.
Sirop de Grosseille et d'Ananas.
Liqueurs de la Martinique et de Bordeaux.
Vins de toutes sortes, &c. &c.
Kirswasser de la Forêt Noire, &c. &c.
B. TURPIN. 14 mai. Encourageur des rues Orléans et v. l'ile

ON DEMANDE.
UN jeune homme de l'âge de 16 à 18 ans, parlant français et anglais (il n'y a rien de la langue), pour être employé dans un café de cette ville, très-commode. Après l'été, on pourra pour trois ans ; pour la première année on lui donnerait sa pension et des appointements, qui seraient augmentés successivement la seconde et la troisième année. Comme il s'agit d'un emploi de confiance, on exige de bons renseignements sur la moralité de ceux qui s'y présentent.
Pour plus ample information s'adresser au bureau de cette feuille. 25 Juin.

MAISON A VENDRE.
CETTE maison est située sur le canal Carondelet au coin de la rue Trémé. Elle est bâtie en bois et composée de deux grandes chambres, deux cabinets et deux galeries, l'une sur le devant et l'autre sur le derrière, sur un terrain de la Corporation, ayant 240 pieds de face sur le dit canal, et 90 à 115 pieds de profondeur ; il forme un îlet et est entouré en pieux de bois.—S'adresser à cette imprimerie pour les conditions. 21 Avril.

AVIS aux personnes qui désirent apprendre la langue Espagnole.
UNE personne lettrée, récemment arrivée dans cette ville, se propose d'y ouvrir un cours de langue espagnole, langue très belle, très riche et très facile à apprendre, surtout par les Français et les Italiens : avec de l'aptitude et de l'application, 3 à 4 mois de leçons suffisent pour le savoir parler, non parfaitement, mais assez pour se faire bien comprendre et pour la traduire. Le professeur demeure chez M. Jourdan, libraire, à l'encourageur des rues Royale et St-Anne.
Nota.—Le même professeur se propose d'ouvrir également des cours de Rhetorique, de Géographie, d'Histoire, des droits et des devoirs de l'homme en société, l'économie politique, etc. ; cours qui seront successivement annoncés dans ce journal. 2 juillet.

RECOMPENSE.
Est parti marron de chez le sousigné, Dimanche 21 du courant, le nègre américain nommé DAVIS, âgé d'environ 22 à 25 ans, taille d'environ 5 pieds, 4 ou 5 pouces, peau très noire, très jeune figure, il traîne la jambe gauche, parle très vite et ne parle qu'anglais. Il était venu de son départ d'un chapeau neuf noir, d'un gilet à raies bleus et d'un pantalon de toile écru, il est probable qu'il aura de très bons mens attendus qu'il en a apportés d'autres.
La seule récompense sera donnée à quiconque le ramènera chez son maître ou le logera dans une des geoles de cet Etat.
Les capitaines de navires et autres sont prévus de ne le point recevoir à leur bord, sous les peines portées par la loi. 27 juin—3 P. NAGLE.